Locaux de commerce de distribution alimentaire.

2. Dénomination :

Mise en place d'un système de régulation des cordons chauffants d'une porte vitrée d'armoire verticale à froid négatif pour produits surgelés.

3. Conditions pour la délivrance de certificats :

Mise en place réalisée par un professionnel.

4. Durée de vie conventionnelle : 7 ans.

5. Montant de certificats en kWh cumac :

7 700 kWh cumac/porte	×	NOMBRE DE PORTES N

Certificats d'économies d'énergie

Opération n° **BAT-EQ-17**

Installation frigorifique négative de type cascade utilisant du CO_2

1. Secteur d'application :

Locaux de commerce de distribution alimentaire de surface de vente inférieure à 10 000 m².

2. Dénomination :

Mise en place d'une installation frigorifique négative du type cascade utilisant du CO_2 comme fluide frigorigène.

3. Conditions pour la délivrance de certificats :

Mise en place réalisée par un professionnel.

4. Durée de vie conventionnelle : 15 ans.

5. Montant de certificats en kWh cumac :

8 300	×	PUISSANCE FRIGORIFIQUE NÉGATIVE EN kW de l'installation P

Certificats d'économies d'énergie

Opération n° **BAT-EQ-18**

Sous-refroidissement du liquide d'une installation de production de froid négatif

1. Secteur d'application :

Locaux de commerce de distribution alimentaire de surface de vente inférieure à 10 000 m².

2. Dénomination :

Sous-refroidissement du liquide d'une installation de production de froid négatif.

3. Conditions pour la délivrance de certificats :

Une attestation d'un sous-refroidissement du liquide de l'installation de production de froid négatif d'au moins 20 °C au-dessous de la température de condensation, après réalisation de l'opération, est fournie par l'installateur.

Mise en place réalisée par un professionnel.

4. Durée de vie conventionnelle : 7 ans.